

Table des matières

11.	LE PLAN D'ACTION.....	259
11.1.	Possibilité d'un usage résidentiel le long de certains rangs.....	260
11.2.	Participation au comité canneberge du centre-du-québec.....	261
11.3.	Élaboration d'un plan de revitalisation des municipalités.....	262
11.4.	Élaboration d'un plan de gestion du transport lourd sur la voirie tertiaire.....	263
11.5.	Construction d'un viaduc au passage à niveau de la voie ferrée (CN) et de l'autoroute 30.....	264
11.6.	Formation d'un comité de réflexion sur le paysage.....	266
11.7.	Regroupement des services municipaux d'inspection.....	267

LE PLAN D'ACTION
de la
MRC DE BÉCANCOUR

RÉSOLUTION # 2000-05-88

CONSIDÉRANT qu'un plan d'action relatif à la mise en œuvre du schéma doit accompagner le schéma d'aménagement et de développement révisé;

CONSIDÉRANT que la MRC de Bécancour a établi un tel plan d'action;

EN CONSÉQUENCE,

SUR PROPOSITION DE Mario Mario Lyonnais
APPUYÉE PAR Madame Lise Blanchette

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS d'adopter le plan d'action relatif à la mise en œuvre du schéma et que ce document fasse partie intégrante du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Bécancour.

11. LE PLAN D'ACTION

Le plan d'action agit à titre de document d'accompagnement du schéma. Le contenu du plan d'action est relié à des orientations et des objectifs qu'entend mettre de l'avant la MRC.

Il énonce les actions concrètes prioritaires et leurs modalités de mise en œuvre que la MRC entend réaliser afin de traduire ses grandes intentions en matière d'aménagement.

Dans ce document, nous décrivons de quelle manière seront initiées les interventions, les partenaires et s'il y a lieu, les coûts qui seront associés à ces actions.

Dans le cadre de notre plan d'action, les objectifs que l'on entend mettre de l'avant sont de 2 natures. Certains projets de par leur nature nécessitent une concertation des intervenants et la réalisation de l'objectif est la responsabilité d'un ou de plusieurs organismes. Dans les faits, la MRC joue un rôle de concertation et de rassembleur des organismes intéressés. D'autre part, certains projets découlant des objectifs à caractère régional (MRC) ou intermunicipal nécessitent une concertation qui se situe à l'échelle de la MRC.

Ainsi 7 objectifs seront mis de l'avant:

1. Possibilité d'un usage résidentiel le long de certains rangs et certains endroits
2. Participation au comité canneberge du Centre-du-Québec
3. Élaboration d'un plan de revitalisation des municipalités
4. Élaboration d'un plan de gestion du transport lourd sur la voirie tertiaire
5. Construction d'un viaduc au passage à niveau de la voie ferrée (CN) et de l'autoroute 30
6. Formation d'un comité de réflexion sur le paysage
7. Regroupement des services municipaux d'inspection

La liste ci-dessus et l'ordre des objectifs ne constituent pas une priorisation. Le cheminement de chaque objectif se fera de façon indépendante et les échéanciers de réalisation s'établiront en fonction de la complexité du projet et du nombre d'intervenants qu'il sera nécessaire de concerter.

11.1. POSSIBILITÉ D'UN USAGE RÉSIDENTIEL LE LONG DE CERTAINS RANGS

Orientation

(7) Assurer le développement optimal de la zone agricole

Type d'action

Réalisation

Problématique

Le paysage de la MRC de Bécancour est essentiellement agricole, à l'exception notable du Parc industriel et portuaire de Bécancour. Toutefois, certains secteurs de cette trame agricole présentent, en raison notamment du couvert forestier, un caractère agricole moins dynamique.

La MRC estime que l'implantation de résidences à faible densité pourrait judicieusement consolider ces secteurs, sans apporter de contraintes supplémentaires à l'agriculture.

Description sommaire du projet

Dans un premier temps la MRC entend procéder à la caractérisation détaillée de sa zone agricole.

Dans un second temps la MRC va entreprendre, auprès de la CPTAQ, les démarches nécessaires à l'obtention d'une autorisation aux fins d'implantation d'usages résidentiels le long de certaines routes et certains endroits spécifiquement identifiés.

Objectif

Consolider les secteurs déstructurés et/ou pouvant accueillir des résidences à faible densité, dans un souci de cohabitation harmonieuse des usages agricoles et non agricoles.

Acteurs et coordination

MRC de Bécancour
Municipalités concernées
CPTAQ

Échéancier

À déterminer

Coûts

À déterminer

11.2. PARTICIPATION AU COMITÉ CANNEBERGE DU CENTRE-DU-QUÉBEC

Orientation

(10) Préserver la qualité environnementale du milieu

Type d'action

Planification

Problématique

La production de canneberges a connu, depuis quelques années, une augmentation très importante tant au niveau de la MRC de Bécancour que des MRC de l'Érable, Arthabaska et Drummond. Ce type de production relativement concentrée sur le territoire, de par ses besoins en eau, peut avoir des impacts sur les milieux humides. Un comité, regroupant le MAPAQ, le MDDEP et l'Association des producteurs de canneberges du Québec a été formé en vue d'assurer un suivi sur ces questions.

Description sommaire du projet

La MRC entreprendra les démarches auprès de ce comité afin d'y être intégrée.

Objectifs

- Connaître les impacts de ce type de culture sur les milieux humides du territoire
- Établir des stratégies de gestion régionale de cette production

Acteurs et coordination

les MRC de Bécancour, l'Érable, Arthabaska et Drummond;
le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
le ministère de l'Agriculture, Pêcherie et Alimentation du Québec;
l'Association des producteurs de canneberges du Québec

Échéancier

À déterminer

Coûts

Aucun

11.3. ÉLABORATION D'UN PLAN DE REVITALISATION DES MUNICIPALITÉS

Orientations

- (2) Consolider les différents périmètres d'urbanisation
- (12) Maintenir une économie dynamique et diversifiée

Type d'action

Planification

Problématique

Les municipalités de la MRC font face à d'importants processus de dévitalisation consécutifs aux bouleversements démographiques (vieillesse de la population, exode des jeunes vers les grands centres urbains) et économiques (restructuration de la production agricole, concurrences des villes-centres) qui affectent les milieux ruraux.

Description sommaire du projet

La MRC entend procéder à l'élaboration d'un plan de revitalisation des municipalités, en collaboration avec les divers intervenants du milieu municipal.

Objectifs

- Mettre en lumière les problématiques particulières à chaque village
- Évaluer les potentiels de développement des différents noyaux villageois
- Définir des stratégies de revitalisation
- Adapter la réglementation municipale en fonction des stratégies retenues

Acteurs et coordination

MRC de Bécancour
CLD
Municipalités locales

Échéancier

À déterminer

Coûts

À déterminer

11.4. ÉLABORATION D'UN PLAN DE GESTION DU TRANSPORT LOURD SUR LA VOIRIE TERTIAIRE

Orientation

(3) Consolider les réseaux de transport du territoire

Type d'action

Planification

Problématique

La voirie tertiaire (réseau municipal) supporte un transport de transit plus ou moins intense en raison de la localisation des routes. Le système routier tertiaire dans la plupart des cas n'est pas construit pour supporter une circulation lourde qui emprunte le réseau local pour limiter les distances de transit.

Pour les municipalités, un tel trafic détériore les routes qui ne sont pas conçues à cet effet. À cet égard, les volontés municipales visent à établir un plan de transport qui définirait à l'échelle de la MRC les routes qui pourront ou non être utilisées pour le transit.

Description sommaire du projet

La MRC entend établir un plan régional de transport lourd de transit sur la voirie tertiaire.

Objectifs

- Évaluer les impacts du trafic lourd sur le réseau routier tertiaire
- Modifier la réglementation municipale dans un souci de protection de ce réseau

Acteurs et coordination

MRC de Bécancour
Municipalités locales;
Ministère des Transports du Québec
MRC adjacentes.

Échéancier

À déterminer

Coûts

À déterminer

11.5. CONSTRUCTION D'UN VIADUC AU PASSAGE À NIVEAU DE LA VOIE FERRÉE (CN) ET DE L'AUTOROUTE 30

Orientation

(3) Consolider les réseaux de transport du territoire

Type d'action

Planification

Problématique

Une voie de raccordement existe entre le Parc industriel et portuaire de Bécancour et la ligne Windsor-Halifax (CN) qui passe à Aston-Jonction. Cette ligne secondaire est exclusivement orientée vers le transport de fret relié aux productions des usines du parc. De façon générale, cette ligne pose actuellement peu de problèmes. Toutefois, il existe une problématique qui se situe à l'intersection de l'autoroute 30 où il y a un passage à niveau. Présentement, la faible intensité du trafic ferroviaire ne semble pas poser d'interférence majeure sur l'autoroute 30. Toutefois, en raison de la nature des produits convoyés, soit une bonne part de produits chimiques, toute intensification du trafic sera problématique en raison des risques d'accidents accrus qui pourraient d'une part mettre en danger la vie des gens et d'autre part avoir des effets majeurs sur l'environnement. Dans cette optique, un viaduc enjambant la voie ferrée est nécessaire. D'ailleurs, en mars 1996, un déraillement a eu lieu près du village de Saint-Grégoire et les effets ont été limités en raison de la localisation et du fait que les wagons citernes étaient vides.

Une telle situation pourrait se produire au passage à niveau de l'autoroute 30 et pourrait avoir des conséquences catastrophiques d'où notre volonté ferme que cette situation soit corrigée par la construction d'un viaduc.

Même si le MTQ et le CN, par le biais d'une étude, ont démontré que l'intensité du trafic routier et ferroviaire n'amène pas une problématique, la MRC considère toutefois que le risque d'accidents existe et que ce risque est majeur en raison des produits convoyés tant par la voie ferrée que par l'autoroute et qu'il est préférable d'être en action qu'en réaction.

Description sommaire du projet

La MRC de Bécancour et la Ville de Bécancour feront les démarches conjointement afin d'établir une concertation entre le CN et le MTQ pour maintenir ce dossier actif.

Objectif

Assurer la sécurité des citoyens et usagers

Acteurs et coordination

MRC de Bécancour
Ville de Bécancour
Ministère des Transports du Québec
Canadien National (CN)

Échéancier

À déterminer

Coûts

À déterminer

11.6. FORMATION D'UN COMITÉ DE RÉFLEXION SUR LE PAYSAGE

Orientations

- (10) Préserver la qualité environnementale du milieu
- (11) Favoriser le développement touristique sous toutes ses formes

Type d'action

Planification

Problématique

Le paysage constitue une dimension importante de l'aménagement d'un territoire. Il s'agit en effet d'une ressource d'ordre économique et culturelle majeure. Une demande sociale de plus en plus forte relative à la protection et à la mise en valeur des paysages se fait par ailleurs sentir depuis plusieurs années.

Description sommaire du projet

La MRC entend mettre sur pied un comité de réflexion sur le paysage afin de dégager des pistes d'action en vue d'en assurer la protection et la mise en valeur.

Objectifs

- Valoriser les paysages de la MRC
- Consolider les atouts de développement du tourisme sur le territoire

Acteurs et coordination

MRC de Bécancour
MAPAQ
UPA
Ministère de la culture et des communications

Échéancier

À déterminer

Coûts

À déterminer

11.7. REGROUPEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX D'INSPECTION

Orientations

(1) Reconnaître la MRC comme entité territoriale et administrative

Type d'action

Organisation

Problématique

Dans le cadre de la décentralisation des services gouvernementaux, les municipalités sont appelées à assurer de plus en plus de responsabilités qui, le plus souvent, exigent des investissements (temps, coûts, ...) importants.

Afin de soutenir les municipalités dans la réalisation de ces responsabilités nouvelles, un regroupement des services municipaux d'inspection s'avère judicieux.

Description sommaire du projet

Les municipalités locales entendent examiner la possibilité d'établir des partenariats avec la MRC afin de procéder au regroupement des services municipaux d'inspection.

Objectif

Favoriser la prise en charge des nouvelles responsabilités municipales.

Acteurs et coordination

MRC de Bécancour
Municipalités locales

Échéancier

À déterminer

Coûts

À déterminer